Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260217-2026007-DE

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-DES-LANDES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le 17 février 2026, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Hilaire-des-Landes s'est réuni Mairie sous la présidence de Claude HAMARD, suivant convocation transmise le lundi 9 février 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BOULIERE Morgane, BOURDIN Laurent, BRICARD Michaël, GONNET Albert, HAMARD Claude, HAMARD Gwenaëlle, HERVÉ Aude, LETARD Christian, PIROT Mickaël, REBILLON Christophe, RIGAULT Magali
Excusé sans procuration : LEBOEUF Roselyne, PLEUTIN Nathalie
Absents : ALEXANDRE David, MEIGNEN Alexandra

Secrétaire de séance : BOULIERE Morgane

2026-007 - CONTRAT D'OBJECTIF - ETUDE COMPLÉMENTAIRE SUR L'ECOLE - DEMANDE DE SUBVENTION AMBITIONS COMMUNES

Rapporteur : BOULIERE Morgane

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été demandé en marge de l'etude du Contrat d'objectif " Revitalisation du coeurs de bourg" une étude complementaires qui consiste en la réalisation d'un étude d'opportunité pour la restructuration de l'Ecole Publique Louis Malassis.

L'atelier SOCLE nous propose les prestation suivantes :

Phase 1 : Réalisation d'un état des lieux sommaire

Phase 2 : Proposition de 3 scenarii d'amenagement

Phase 4 . Réalisation d'une fiche action

Le montant de cette étude s'eleve à 7400 € HT

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260217-2026007-DE

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Valide la proposition de l'Atelier SOCLE de REZE
- Autorise Mr Le Maire à signer l'acte d'engagement
- Sollicite le Conseil Départemental au titre d'Ambition Commune pour l'obtention d'une subvention.

Pour extrait conforme

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 17 février 2026

Le président de séance,
Claude HAMARD

Le secrétaire de séance,
Morgane BOULIERE